

Cession du droit à l'image

Information municipale

Je soussigné Madame, Monsieur.....

Autorise expressément les services de la Ville de Bourges à effectuer des prises de vues photographiques ou audiovisuelles de mon enfant lors des activités, ateliers, cours et stages organisés par la Ville de Bourges et à les utiliser sur tous les supports d'information de la Ville de Bourges (affichage, communication écrite, diffusion électronique) sans aucun droit à rémunération et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

Presse écrite et audiovisuelle

Autorise également les journalistes, photographes et cameramen de la presse écrite et audiovisuelle dûment accrédités par le service Communication de la Ville de Bourges à effectuer des prises de vues photographiques de mon enfant lors des ateliers, cours et stages organisés par la Ville de Bourges et à les utiliser dans leurs supports d'information respectifs sans à rémunération et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur.

Bourges, le.....

Signature
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

TROUSSEAU

Projet Oh les filles ! 5ieme Edition

Dans le cadre du projet, les participantes sont tenues de prévoir dès le premier jour et pour la durée du stage, le trousseau suivant :

- Une tenue permettant la pratique de sports ou d'activités physiques (danse ou autres)"
- Une paire de basket
- Une serviette pour les activités sportives
- Port du masque obligatoire au sein du conservatoire (retirer lors des activités avec le respect des règles de distanciation)

Du gel hydro alcoolique sera mis à disposition au sein du conservatoire, dès l'accueil, à l'entrée/sortie de chaque salle d'activité et à l'entrée/sortie du restaurant administratif

*** le stage se déroulera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur

Pour tout renseignement, contactez le Service Jeunesse de la Ville de Bourges au 02.48.57.83.31 ou le 07.87.25.56.16



BOURGES
anime la ville !